

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE
A LOGICOOP**



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **27/10/2016 à 10h00**

Observations: **Judi 27 octobre 2016**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Le quartier de Logicoop connaît une forte hausse des concentrations en dioxyde de soufre mesurées depuis 8h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 9h00, avec une valeur de 355 µg/m³ (en moyenne horaire de 8h00 à 9h00).

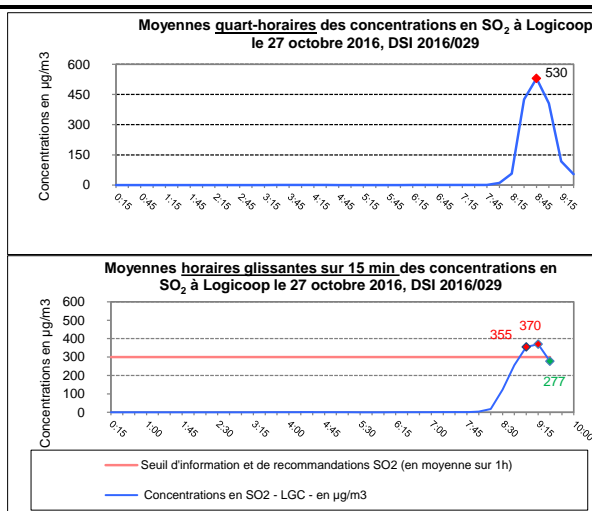
La valeur limite horaire (fixé à 350 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]) a également été dépassée à 9h00.

Mise à jour à 10h00 :

On observe une baisse des concentrations depuis 9h15, la concentration moyenne horaire en dioxyde de soufre est repassée sous le seuil d'information à 9h30, avec 277 µg/m³ en moyenne de 8h30 à 9h30.

L'alerte est donc levée.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	355 µg/m ³ en moyenne de 8h00 à 9h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	En cours
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	370 µg/m ³ en moyenne de 8h15 à 9h15
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens (6 à 9 kt) à forts (19 kt) en rafale, de secteurs est en matinée, ils se sont orientés sud/sud-est à partir de 8h00. Les vents se sont ensuite orientés est/sud-est favorisant la baisse des concentrations sur le quartier de Logicoop.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 8h37.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure